

UN CONQUÉRANT À L'ŒUVRE

LA CONQUÊTE DU SOL par l'homme et de l'homme par le sol au cours des générations a donné au Canada français la *vallée humanisée* du Saint-Laurent et le paysan de chez nous, profondément enraciné dans sa glèbe. La pacifique conquête sur la forêt continue, trop lentement faute des appuis nécessaires, mais sûrement. Voici, prise sur le vif dans une lettre d'un colon de l'Abitibi écrite à un frère de la ville, la vie pauvre, dure, aux multiples préoccupations, du « faiseur de terre neuve », mais *heureuse* aussi, *indépendante* et *saine* parce que très près de la nature:

«...Si tu n'as pas d'ouvrage, je te fais encore la même offre. Nous ne sommes pas riches, mais nous mangeons tant que nous voulons, dix fois par jour si l'on veut. Je suis heureux et indépendant de tout, chez nous avec ma petite famille. Du bois en masse, de l'eau, une maison chaude, radio, bonnes couchettes, etc.

« J'ai un bon cheval, deux vaches, une truie d'élevage (après la boucherie de deux autres porcs), quinze poules, douze lapins. Je fais de l'élevage: tu viendras voir l'été prochain.

« Nous, un groupe de colons de quatre paroisses, avons formé une coopérative d'achat et de vente pour une beurrerie d'abord. C'est excellent, mon garçon! Seulement avec deux vaches j'ai reçu au delà de \$75. Le beurre se vendait bien. Avec cet argent il a fallu acheter bidons, centrifuge, payer la part d'associé. Il n'a rien resté, mais cela fait des machineries.

« Je suis à faire du bois pour notre utilité et pour vendre à Rouyn, l'été prochain. Les camions viennent le chercher aux portes à \$1.50 et \$1.75 la corde. C'est pas pire. ... Demain, vendredi 13, date malchanceuse? — ma fête, 25 ans. Samedi, quatorzième anniversaire de la mort de notre maman. Thérèse et moi, nous irons à la messe.

« Cet hiver, je me suis acheté une *carriole* de seconde main, très bonne et pas trop chère. Ce n'était pas drôle et pas chaud de voyager en slé à bois. Il nous manque seulement des robes de carriole.

« J'attends l'arrivée d'un veau ces jours-ci, et un autre en avril. Nous avons hâte; ça coûte cher acheter le lait. Trois mois c'est long pour les enfants. La coopérative ouvre ses portes vers le 15 avril. Un camion ramasse la crème. Ça nous fera un revenu pour l'été. Je n'ai pas été chanceux pour les petits cochons: zéro! Encore une boucherie, avant que cela nous coûte trop cher de moullées. On gardera une provision que nous mettrons en conserves (nous avons toutes nos boîtes) et je vendrai le reste pour acheter les semences du printemps.

« Les poules pondent depuis le 16 février: 5, 6, et des fois 7 œufs par jour. A dix poules, ce n'est pas bête. Aussitôt qu'une demandera à couvrir, je la mettrai à l'œuvre pour avoir des coqs à manger de bonne heure. Une lapine vient d'avoir encore sept petits. Nous mangeons les plus vieux. Nos plants de céleri, etc., sont déjà levés. Une photo prise à l'automne te montrera la maison et les bâtiments: écurie, étable, grange, porcherie et poulailler ensemble, cinq en un, avec une partie de ma terre défrichée. Viens voir ça! »

Et la lettre est signée fièrement: *Ton frère colon*, d'une fierté que l'on trouve de moins en moins chez le petit employé ou le petit ouvrier de la ville, *dépersonnalisé* par le bureau ou l'usine, traversant la vie sans ces contacts tonifiants, tant au point de vue moral que physique, avec la bonne Terre.

A V E C Q U E S A N S COMMETAIRES

L'ORDRE NOUVEAU DU PRT DE L'ÉGLISE ANGLICANE

LA GAZETTE de Montréal publiait le 30 mars dernier un article significatif intitulé *England's Primate Sets Forth Goals* et signé par le nouveau Primat de l'Église établie d'Angleterre, le Très Rév. William Temple. Rien n'indique avec autant de clarté la profonde évolution par laquelle passe la Grande-Bretagne que ce programme de réformes audacieux et franchement social, présenté à la nation par ce haut personnage. Tous ceux qu'intéresse le sort des masses populaires prendront connaissance avec joie de la substance de cet article.

Les chrétiens, dit le Rév. Temple, ont le droit d'exiger du gouvernement qu'il se fixe les objectifs suivants et qu'il en poursuive la réalisation avec énergie et diligence selon les circonstances:

1. Tout enfant devrait être élevé dans une famille logée convenablement et avec goût (*dignity*), pour qu'il puisse grandir sans être la victime de la malnutrition, du manque d'espace dans un foyer malpropre et laid, ou enfin de la grisaille d'un milieu sans joie.

2. Tout enfant devrait être en mesure de poursuivre son éducation jusqu'à sa pleine formation, selon ses aptitudes particulières. Cette éducation doit être imbue de la croyance en Dieu et doit être centrée sur la religion.

3. Tout citoyen devrait être assuré d'un revenu qui lui permette de soutenir une famille et d'élever des enfants.

4. Tout citoyen devrait avoir une voix à la direction des affaires ou de l'industrie que supporte son travail. De même devrait-il avoir la satisfaction de savoir que son travail est vraiment orienté vers le bien commun.

5. Tout homme devrait avoir chaque jour quelque loisir et chaque semaine deux jours de congé. Le travailleur devrait pouvoir disposer chaque année de vacances payées, afin d'y trouver l'occasion de jouir d'un peu de vie libre et personnelle.

6. A tout citoyen, il faut assurer les trois libertés: liberté religieuse, liberté de parole et liberté d'assemblée.

Le but que l'ordre social chrétien poursuit est d'assurer à tout individu le plein épanouissement de sa personnalité, dans une union avec ses semblables la plus large et la plus profonde.

Et voici les moyens pratiques de réaliser les six points de notre programme:

1. Il nous faut en plus grand nombre les maisons ou logements situés près des lieux de travail des ouvriers et à des loyers accessibles à leurs moyens. On devrait nommer un commissaire par district pourvu de l'autorité nécessaire, qui désignerait à cette fin des terrains déterminés. Si on doit par là causer quelque préjudice à des gens ayant vraiment des droits acquis, il faudrait prévoir quelque mode de dédommagement.

L'État devrait donner des allocations familiales — peut-être sous forme de bons de vivres et de vêtements, valables comme monnaie — à chaque mère de famille après le deuxième enfant. Quant aux salaires, il faudrait les maintenir à un niveau qui assure le soutien d'une famille de quatre.

2. Le principe énoncé dans la Loi d'Éducation de 1918 doit demeurer intact: le citoyen doit être regardé comme un sujet à instruire et développer, non comme un simple rouage de la machine industrielle.

3. Il n'est rien de plus coûteux que de maintenir les gens dans l'oisiveté. De plus, le fait d'être inutile et indésirable constitue moralement l'élément le plus destructeur du chômage. Il appartient à l'État d'organiser en permanence des travaux utiles à la société, qu'il puisse augmenter ou diminuer selon les fluctuations du marché du travail.

4. Nous demandons avec insistance la préparation systématique de l'avenir par le moyen d'un organisme officiel (*planning authority*). Il lui appartiendrait de réglementer les compagnies à responsabilité limitée et d'assurer aux travailleurs une représentation effective dans les bureaux de direction. On devrait aussi introduire un ou plusieurs directeurs chargés de représenter les intérêts du public.

5. Dans certaines industries, il faudrait instituer le décalage des jours de travail (*to stagger the days*), mais d'une façon générale, les samedis et dimanches devraient être des jours chômés. Signalons en passant qu'il y aurait beaucoup plus d'espoir de redonner au dimanche son caractère de jour de prière et de repos, si le samedi pouvait être ainsi consacré aux sports, aux sorties en plein air et aux amusements.

Les six points de ce programme et les cinq conditions essentielles à sa réalisation sont fondés sur des principes économiques, sociaux et religieux, que le Primat d'Angleterre expose ensuite avec beaucoup de clarté et de courage. Contentons-nous de rappeler les affirmations les plus typiques. Le Primat ne prétend pas éliminer de la vie économique le principe fondé en nature du profit (*the profit motive*), mais il faut le discipliner rigoureusement; en particulier, il importerait de modifier le système actuel des dividendes, qui sont souvent une taxe injustifiable prélevée sur l'industrie en faveur d'intérêts particuliers. Le taux des dividendes devrait baisser avec la responsabilité engagée et des mesures radicales relativement à la transmission des biens de famille devraient prévenir la constitution d'une classe parasitaire de détenteurs d'actions. Les profits de surplus devraient être versés dans des caisses spéciales destinées à maintenir le niveau des salaires en période de crise, etc., car « *our whole contention is that the existing system is unjust and heavily weighted in favor of capital* ». Le Primat s'élève encore contre le régime des grandes propriétés urbaines ou rurales concentrées en quelques mains.

« Voilà les suggestions que j'ai cru devoir présenter en réponse à cette question qui m'est souvent posée: Que devons-nous faire? Que personne cependant ne cite ceci comme mon programme d'action politique que tout chrétien devrait appuyer. Il ne saurait s'agir d'action politique. C'est tout simplement un programme chrétien. »

LE COUVRE-FEU A MONTRÉAL

TOUS les citoyens soucieux de la protection de notre jeunesse suivront avec intérêt et appuieront, s'ils ont quelque autorité, la campagne qui se poursuit actuellement en faveur du couvre-feu à Montréal pour les enfants de moins de 16 ans et à partir de dix heures du soir, heure avancée.

L'institution a fait ses preuves dans nombre d'autres pays et même dans plusieurs villes canadiennes, dont l'une est voisine de la nôtre, Lachine.

Les travailleurs sociaux ont pu se convaincre que la plupart des délits commis par les mineurs le sont à la faveur de la nuit. C'est alors que les bandes se forment, que les jeunes sont initiés par les plus vieux, que l'apprentissage du crime se fait. Il suffit de passer par la Cour juvénile pour s'en persuader.

Mais c'est aux parents à y voir, dit-on. C'est juste. Mais hélas! il faut bien constater une baisse notable dans le sens des reponsabilités familiales chez beaucoup de parents et c'est alors qu'une institution comme le couvre-feu leur rappellera leur devoir.

Il y a plus. A cause de la guerre, beaucoup de familles sont désorganisées. Le père est à l'armée. La mère — même quand elle reste au foyer et veut suivre de près ses enfants — n'a pas toujours l'autorité voulue pour les retenir à la maison. C'est ainsi que le vagabondage le soir dans les rues, les ruelles et les parcs, devient contagieux, semant la démoralisation dans la jeunesse.

On a constaté la chose avec effroi en Angleterre, où après dix-huit mois de guerre, Manchester accusait une augmentation de 74% de la criminalité juvénile.

Les Anglo-Canadiens constatent chez eux le même phénomène. L'an dernier, le principal de *Pickering Market*, institution scolaire bien connue de Toronto, a pu déclarer que la criminalité juvénile a augmenté de 50% dans sa ville depuis le commencement de la guerre. « La ville de Toronto, quand elle connaîtra toute la vérité, sera choquée du contentement qu'elle a de soi... Nous ne devrions pas permettre cela. Nous n'avons pas le droit de laisser se détériorer la jeunesse. »

Ce serait s'illusionner étrangement de croire que les mêmes circonstances n'auront pas produit des résultats semblables chez nous, et peut-être parfois dans une proportion plus inquiétante, à cause de notre population juvénile plus nombreuse. On a parlé récemment d'une augmentation de 100% de délits commis par les mineurs dans tel quartier de la métropole.

Le couvre-feu apportera une solution partielle.

On a formulé quelques objections contre l'institution du couvre-feu à Montréal. On les avait formulées ailleurs aussi, mais devant les avantages de la mesure, on a su passer outre aux difficultés d'application. Et aujourd'hui on s'en félicite. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi à Montréal, où la protection de l'enfance est d'autant plus urgente que la ville est plus grande et les occasions de se gâter plus nombreuses pour la jeunesse.

Personne ne songe à faire du couvre-feu la panacée universelle. Elle est de sa nature une solution partielle et insuffisante, qui en appelle d'autres. L'organisation systématique des terrains de jeux de Montréal — qu'on nous promet pour cette année — se révélera, ici comme ailleurs, nous n'en doutons pas, un des moyens les plus efficaces de lutter contre la criminalité des jeunes, en leur donnant de multiples occasions, dans le sport et les jeux, de dépenser leurs énergies impétueuses à autre chose qu'à mal faire.